

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 31/03/2025 - 5051 - 2012 B 00484 - 750 452 377 - 3P MUSEUM

3P MUSEUM
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 4 000 euros
Siège social : 9 rue des Ecureuils
49350 GENNES
RCS ANGERS 750 452 377

Attestation de conformité
LE 31 MARS 2025

(Extrait du procès verbal d'assemblée générale)

AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE DU 28 Décembre 2024

ORIGINE

- Résultat de l'exercice	3 732.43
- Autres réserves	6 786.18
Total distribuable	10 518.61

AFFECTATION

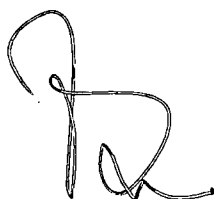
- Dividendes	4 000.00
--------------	----------

Montant des réserves après affectation

- Autres réserves	6 518.61
-------------------	----------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

certifié conforme à l'original.



certifié conforme à l'original.

Le Président

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD2024

Désignation de l'entreprise		SAS 3P MUSEUM		9 rue des Ecureuils		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise				49350 GENNES				
SIRET		7 5 0 4 5 2 3 7 7 0 0 0 1 3		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		
				Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		30062024		
				Exercice N-1 clos le		30062023		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028	3 363	030	2 431	932	897	
	Immobilisations financières* (1)	040		042				
	Total I (5)	044	3 363	048	2 431	932	897	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 333	052		1 333	1 441
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	14 983	070		14 983	4 086
			072	504	074		504	207
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	5 337	086		5 337	11 726	
	Charges constatées d'avance *	092	380	094		380	364	
	Total II	096	22 537	098		22 537	17 825	
	Total général (I + II)	110	25 900	112	2 431	23 469	18 722	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		4 000		4 000		
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		400		400		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		6 786		8 404		
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136		3 732		2 382		
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		14 919		15 186		
Provisions pour risques et charges	Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 120		920		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 2 497)	172		3 335		2 508		
	Comptes courants d'associés	173		1 753		107		
	Autres dettes	175		342				
	Produits constatés d'avance	174						
	Total III	176		8 550		3 536		
Total général (I + II + III)				180	23 469	18 722		
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	600
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 3P MUSEUM		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30062024		Exercice N-1 clos le 30062023	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	
	Production vendue { biens dont export et livraisons } services * intracommunautaires	215		214	30 360
		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	30 360	232	14 453
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		234	
	Variation de stock (marchandises) *	236		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238	15 420	238	2 182
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240	108	240	1 282
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)	242	9 449	242	7 113
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	296	244	339
	Rémunérations du personnel *	250	112	250	107
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252	17	252	19
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)	255	566	254	609
	Dotations aux provisions	256		256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259	1	262	
	260				
	Total des charges d'exploitation (II)	264	25 969	264	11 651
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	4 391	270	2 802
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)	280		280	
	Produits exceptionnels (IV)	290		290	
	Charges financières (V)	294		294	
	Charges exceptionnelles (VI)	300		300	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	659	306	420
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310	3 732	310	2 382
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 732	312	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		318	
	Provisions non déductibles *	322		322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	659	324	
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC *	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		997	
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies A)	986		989	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991	
	ZFA NG (44. quinquies)	345		344	
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		127	
	Créance due au report en arrière du déficit	346		655	
	Dont divers *	643		645	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	648		649	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies F)				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		352	4 391	352	
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		356	
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		370	4 391	370	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2024

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS 3P MUSEUM										Néant ☐	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 100	442	600	444		446	1 700												
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470	1 663	472		474		476	1 663												
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	2 763	492	600	494		496	3 363												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	830	532	165	534		536	995												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560	1 036	562	401	564		566	1 437												
TOTAL		570	1 866	572	566	574		576	2 431												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail														
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %													
						⑥	⑦	⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3P MUSEUM		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01072023		et clos le : 30062024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376	1	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	30 360	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	30 360	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	20 933	
Variation négative des stocks	145	108	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	3 936	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	1	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	24 979	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	5 382
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD